

Pour toute information complémentaire, vous pouvez consulter :
le site internet d'IMARA : www.imara.fr



Modalités d'information :

Participation **obligatoire** à l'une de
nos réunions d'informations

Voir les dates sur notre site internet,
rubrique *Actualités*.



IMARA – Institut des Métiers de l'Art et de l'Artisanat d'Art

Pour la transmission des savoir-faire

Siège social : 20 rue Jean Moulin 31250 REVEL

Téléphone : 05 61 27 53 02

E-mail : imara@wanadoo.fr - site internet : www.imara.fr



Imara

Institut des métiers d'art
& de l'artisanat d'art

Une **NOUVELLE**
ACTION DE FORMATION !

INITIATION
aux Métiers de l'Artisanat d'Art
2021

Connaître la filière de l'Artisanat d'Art
pour débiter une orientation professionnelle
dans ce secteur d'activité



« INITIATION aux Métiers de l'Artisanat d'Art 2021 »

Les objectifs :

- acquérir des connaissances précises et réalistes sur ce secteur et ses spécificités,
- découvrir les différentes disciplines et les métiers associés,
- poser les bases pour conforter une orientation et construire un projet professionnel réfléchi.



Public concerné : demandeurs d'emploi de 21 ans minimum

Dates prévisionnelles : du lundi 14 juin au vendredi 2 juillet 2021 inclus
(sous réserve de modification)

Durée : 105 heures

(rythme : temps plein 35 heures hebdomadaires)

Contenu de formation :

- la diversité des disciplines et des métiers de l'Artisanat d'Art,
- les conditions d'exercice de ces activités,
- l'activité économique des Métiers d'Art,
- sensibilisation à la création à travers l'Histoire de l'Art et le dessin d'Art (cours et visites de musées),
- initiation à la pratique en atelier au travers de 4 disciplines différentes dans des ateliers d'artisans en exercice.

« INITIATION aux Métiers de l'Artisanat d'Art 2021 »

Moyens pédagogiques :



- cours collectifs
- projections de supports vidéo
- travail documentaire
- rencontres avec des professionnels
- visites commentées de Musées, de Monuments et d'un show-room professionnel

Lieux de la formation : une partie dans les locaux
d'IMARA à Revel

une partie en ateliers
et visites à l'extérieur



Effectif : 15 places *conventionnées par la région Occitanie
et pour lesquelles le coût de la formation sera financé*

Précisions :

- le conventionnement ne donne pas droit à rémunération
- les frais de déplacement et d'hébergement sont à la charge du stagiaire (moyen de locomotion individuel indispensable)

Modalités de candidature :

- 1°) dossier de candidature (lettre de motivation + fiche de renseignements + CV) à constituer suite à la participation à la réunion d'information
- 2°) fiche de prescription complétée par le conseiller Pôle Emploi, Mission Locale, ou Cap Emploi (selon le cas)